

Annexe au règlement de l'Ecole de Musique Multisite

Site de Vevey

But de l'école

Le but de l'Ecole de Musique Crescendo (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. Affiliée à l'Ecole de Musique Multisite dès le 1.8.2014, la référence locale du site est assurée par l'Harmonie municipale La Lyre.

Offre de cours

Les cours suivants sont proposés par l'Ecole de Musique Crescendo :

- | | | | |
|-----------------------|--------------|-------------|--------------|
| - Initiation musicale | - Basson | - Trompette | - Euphonium |
| - Solfège | - Clarinette | - Cor | - Batterie |
| - Flûte traversière | - Saxophone | - Trombone | - Percussion |

Instruments

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition gratuitement. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

Salles de cours

Les cours sont dispensés dans des locaux sis au Collège de la Veveyse, rue du Torrent 27 à Vevey. Il n'y a pas d'enseignement à domicile.

Ecolages

Les tarifs de l'Ecole de Musique sont annexés au présent règlement. La finance d'écologie est payable par semestre, sur facture. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements, sur demande écrite. En cas de démission d'un élève en cours de semestre, la finance d'écologie reste due pour tout le semestre, cas échéant pour l'année. Une demande écrite de remboursement de l'écologie peut être adressée au responsable en cas de maladie (plus de deux semaines). Un certificat médical devra alors être présenté.

Orchestre des jeunes

L'entrée à l'orchestre des jeunes de Crescendo est, en principe, obligatoire et se fait en accord avec le professeur, les parents, et le responsable du site. L'orchestre des jeunes répète durant tout ou partie de l'année selon l'agenda des concerts / manifestations. L'orchestre des jeunes est un cours offert aux élèves de l'école.

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. Les lauréats du concours du Giron sont qualifiés pour la Finale Vaudoise des Solistes et Petits Ensembles qui se déroule chaque année au mois de novembre.

Camp de musique

Les élèves sont encouragés à participer au camp de musique de la SCMV et à celui organisé à La Cheneau à Château-d'Oex

Renseignements et inscriptions

Responsable : Christophe Liechti

Adresse : p.a. Lyre de Vevey, Rue du Simplon 22, 1800 Vevey

Site Internet : www.vevey.ch
(<http://www.vevey.ch/N8904/ecole-de-musique-crescendo.html>)

Portable : 079 430 53 62

Courriel : vevey@multisite.ch